

## Compte-rendu de la séance du 16 Novembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt et un Septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réuni sous la présidence de Daniel BANCEL

**Sont présents :** Daniel BANCEL, Anne LOMPECH, Yves SEGOND, Michel CERTHOUX, Violaine DEBELLE, Erwan LECONTE, Elie BELLENGER, Nina COUSIN, Corinne MAGNE, Stéphane SEGALA

**Représentés :** Anne Lompech

**Excuses :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Erwan LECONTE

\*\*\*\*\*

Validation du précédent compte rendu à l'unanimité

**Monsieur Bancel demande au conseil municipal l'ajout d'une délibération.**

**Le conseil accepte l'ajout de la décision modificative n°1 à l'unanimité**

Vote de crédits supplémentaires - Sauliac - D 2021 018

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| <b>INVESTISSEMENT :</b> |                                | <b>DEPENSES</b> | <b>RECETTES</b> |
|-------------------------|--------------------------------|-----------------|-----------------|
| 020                     | Dépenses imprévues             | -380.00         |                 |
| 165                     | Dépôts et cautionnements reçus | 380.00          |                 |
| <b>TOTAL :</b>          |                                | <b>0.00</b>     | <b>0.00</b>     |
| <b>TOTAL :</b>          |                                | <b>0.00</b>     | <b>0.00</b>     |

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SAULIAC SUR CELE, les jour, mois et an que dessus.

Mise en place d'un périmètre de préemption Espaces Naturels Sensibles (ENS) proposé par le Département du Lot - D 2021 019

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Département du Lot souhaite mettre en place un périmètre de préemption des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Depuis 2010 le Département du Lot a élargi sa politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur les sites de loisirs pleine nature. En effet l'objectif est de préserver l'intégralité des sites et de garantir un accès libre et sécurisé aux pratiquants et aux simples visiteurs.

La pratique des loisirs nautiques est très importante sur le Célé et permet de valoriser de nombreux sites naturels et patrimoniaux. La commune de Sauliac sur Célé est concernée par cette activité et son développement nécessite une réflexion foncière sur l'ensemble du territoire prenant en compte le respect du milieu naturel et la sécurité des usagers /pratiquants.

- La proposition du périmètre de préemption ENS est présentée en annexe.

Après en avoir délibéré le conseil municipal conseil municipal décide de :

- Donner un avis défavorable sur la proposition de périmètre de préemption des Espaces Naturels Sensibles proposé par le Département, avec 1 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions.

#### Participation à la cantine de l'école de Vers - D\_2021\_020

Suite à la demande de la commune de Vers relative à une éventuelle participation de la commune de Sauliac à la cantine, Monsieur le maire propose une participation de 1 € par repas pour l'année scolaire 2021-2022.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

#### Vente d'une parcelle communale - D 2021 021

Suite à la demande formulée par M. et Mme Marmiesse, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De vendre la parcelle A194 d'une superficie de 888 m<sup>2</sup> à M. et Mme Marmiesse.
- Le prix de vente est fixé à 888 €.
- Autorise le maire à faire toutes les démarches nécessaires.

#### Délibération portant modification du temps de travail d'un emploi - D\_2021\_022

Le maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire de mairie à temps non complet.

En effet la multiplication des démarches réglementaires augmentent la durée du travail de la secrétaire.

Après avoir entendu le maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le conseil municipal

**DECIDE à l'unanimité** de porter, à compter du 17 novembre 2021 de 12 heures (temps de travail initial) à 15 heures (temps de travail modifié) le temps hebdomadaire moyen de travail de la secrétaire.

**PRECISE que** les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

#### Changement de la permanence de la mairie :

Daniel Bancel explique que pour des raisons personnelles, il ne pourra être présent que les mardis et mercredis.

Il propose au conseil municipal de décaler temporairement les permanences au mercredi de 16h00 à 18h00.

## Dossiers en cours :

- Voirie :

Yves segond propose de faire un tour entre élus des besoins :

- Des petits équipements sur certains chemin sont nécessaires :
- Chemin Lapergue
- Chemin des Vignovre
  - Des travaux importants sont à prévoir ainsi que la pose de rigole
- Descente du pont chemin de garde
  - 1 km a réparer, pose de 3 rigoles et dérasement conséquent pour évacuer l'eau
- Chemin Rigouste,

Des saignées sont à faire un peu partout. Dérasement prévu et remonter la terre sur le chemin de traverse de la place au Célé.

Stéphane Figuié a remis deux marches.

- Chemin de combe nègre : 7.5 kms de voiries transférées et 2.5 kms non transférées.

Il est demandé au conseil municipal d'être plus rigoureux sur l'entretien de la voirie.

- Containers :

Chape pour poubelle : Elie Bellenger, explique qu'une chape de 12m<sup>2</sup> peut être éventuellement faite. Une réservation pour poser des barrières en plus.

L'assemblée soulève la question d'un deuxième récup verre. Et à quel endroit pourrait-il être placé.

- Employé municipal :

Yves Segond soulève la question d'une mise à disposition d'un employé technique par une autre commune.

- Chemin de Cuzal :

La décision pour la prise en charge des travaux du chemin est à prendre en Janvier.

Daniel Bancel explique qu'il s'agit d'un chemin rural. Aucune obligation d'entretien à ce sujet ;

Le coût d'une telle opération dépasserait le budget communal.

Erwan Leconte pense qu'il faut mettre au budget ce chemin pour l'entretenir. De plus, un aspect visuel est à noter. L'installation de poteau en acier dénature le paysage.

- Aire de repos :

Daniel Bancel et Stéphane Ségala propose de faire une réunion et de faire une liste avec les observations/ imperfections avant de faire la livraison du chantier.

Daniel Bancel explique que les pluies abondantes ont permis de semer moins de gazon. Cela permet de dégager des possibilités financières. Il suggère de densifier la végétation qui délimite le parking. (Poteau)il en est de même pour la végétalisation le long de la route. Cela rentre dans l'enveloppe prévue.

Daniel Bancel demande à Violaine Debelle de continuer la prise de photo pour le concours architecte.

### Concernant les observations :

Refaire la peinture dans le local ; pose d'un portique pour camping-car ?

Il est question de l'habillage du local poubelle.

Rail pour vélo : ou en est la commande ? (Mise à jour : livraison reçu mardi 23/11/2021)

Michel Certhoux a fermé l'eau et l'électricité pour l'hiver.

Groupe de travail pour l'aire de repos : Michel Certhoux, Corinne Magne et Stéphane Ségala

- PLUI :

Daniel Bancel explique au conseil municipal le début de la phase terminale du PADD « projet aménagement et développement durable ».

Nous sommes à la Phase technique. Un document de travail a été distribué au conseil municipal.

- SIVU des école modification de statut :

Le SIVU des écoles souhaite modifier les statuts actuels. Les statuts ne leur permettent pas de faire d'investissement.

Une réunion du SIVU est prévue le 30 Novembre 2021 à 18h00.

Mme Violaine Debelle représentera la mairie.

- Travaux du presbytère :

Michel Certhoux explique au conseil municipal que la dernière phase des travaux a débuté. Le chantier se trouve au ralenti, du fait du manque de matière première et de ralentissement dans les commandes.

Les travaux seront terminés pour la fin d'année.

Il a été décidé au vu de l'âge et l'état, de remplacer le chauffe-eau, ainsi que la chaudière (plusieurs devis en cours). Cela n'entraîne pas de cout supplémentaire et est inscrit au budget

- Travaux logement communal :

Suite à la demande de la locataire, une douche à accès PMR va être réalisée :

Plusieurs devis ont été demandés.

- Vote de la participation à la cantine de l'école de vers.

Daniel Bancel explique au conseil municipal la nécessité de voter la participation au repas des élèves de l'école de Vers. Il propose de reconduire le montant de l'année dernière qui était de 1 € par repas.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le montant de 1 € par repas pour l'année 2021-2022.

- Achat deux ouvrages récents de Jean Hereil :

Daniel Bancel propose au conseil municipal d'acquérir les ouvrages de M. Jean Hereil. Il précise que la mairie à l'habitude d'avoir un exemplaire des livres de l'auteur.

- Paroles de Sauliacois.
- Vie paroissiale à Sauliac

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

- Compteur d'eau :

Stéphane Ségala soumet au conseil municipal la possibilité de mettre un compteur d'eau pour les marcheurs (sur les hauteurs de Sauliac). Devis réalisé : environ 1 000€.

Le conseil municipal souhaite réfléchir et cherche d'autres possibilités.

- Passage de géomètre :

Violaine Debelle demande l'objet de la venue du géomètre.

Celui-ci s'est déplacé sur la commune courant Aout afin de vérifier l'exactitude des permis de construire et déclaration préalable effectués dans les dernières années.

Il nous a été remonté un souci d'informations concernant sa venue.

Le géomètre a été mandaté par les impôts.

Concernant les impôts, une commission des impôts direct aura lieu prochainement. Nous attendons la proposition de la direction générale.

- Décharges publiques :

Nina Cousin rapporte au conseil municipal le problème de plusieurs castinières et décharges sur l'ensemble de la commune.

Le conseil municipal y portera à l'avenir une attention particulière.

- Implantation de la fibre :

Depuis quelques mois, la fibre est en cours de déploiement sur la commune. Comme certains ont pu le constater des coupures de téléphone/internet sont fréquentes.

Stéphane Ségala et Erwan Leconte font remonter plusieurs problèmes. La première concernant la pose, sur certains poteaux, et aussi, des déchets de ferrailles, plastique etc.. ; dans les containers.

La mairie fait remonter ces remarques à l'installateur.

- Réunion Grand Figeac / tourisme : bilan saison touristique.

Pole plein nature vallée du Célé : un Schéma de signalisation est en cours pour la vallée du Célé.

Il est question de mettre en place un système d'information a l'aire d'embarquement de Monteil. (Marcillac)

Erwan Leconte propose de se manifester pour l'aire de la plage de Sauliac. Elle a plusieurs atouts : c'est la porte d'entrée du grand Figeac, et cela permettrait de mettre en valeur la plage de Sauliac sur Célé.

Erwan Leconte est missionné pour avancer sur la demande.

- Visite de Madame la députée : Commune de Saint Sulpice :

Le Maire de la commune de Saint Sulpice a invité Madame la députée le 26 novembre à 14h00. Il Souhaite évoquer le problème de l'école de la vallée. Un représentant de la commune de Sauliac est vivement recommandé.

- Le bar associatif :

Le bar associatif est à nouveau à la salle des fêtes.

L'association a demandé par le biais d'Yves Segond, s'il nous était possible de mettre en place un éclairage par latéral.

Une demande de devis est en cours.

- Compteur de l'horloge :

M. Youssef, n'a pas assez d'ampères pour faire tourner ses équipements. Il a donc demandé à la mairie l'augmentation des KWS sur le compteur. (En effet, suite au changement du compteur par le Linky, celui-ci a été mis à 6 kW).

Demande faite auprès du FDEL (groupement d'électricité pour les communes) ainsi qu'EDF.

L'intervention est prévue pour le 24/11/2021.

- Réunion du SYDED :

Elie Bellenger a assisté à la dernière réunion du SYDED.

Il explique au conseil municipal la possibilité d'achat groupé de borne poubelle pour consigne de tri. La possibilité de placer ses deux bornes est évoquée.

Le conseil décide d'acquérir deux bornes pour consigne de tri.

Concernant la benne à verre, la livraison est prévue l'été prochain.

Il n'y a pas de retour du nombre de containers sur Sauliac. Un Comptage est prévu dans l'année.

- Constructions, installation mobiles etc...

Certains conseillers ont attiré l'attention sur des bâtiments dont la construction n'aurait pas été autorisée, de mobil home non déclarés ...  
Il est demandé de faire le point des situations.

Fin du conseil à 23h30